

**MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DIRECTION DES ARCHIVES**

Centre des archives diplomatiques de La Courneuve

**Conférence de la Paix et Conférence des
Ambassadeurs**

Série H « Questions religieuses »

1918-1922

458QO

Répertoire numérique détaillé

par

Quentin LE MAINTEC, stagiaire

sous la direction de Séverine BLENNER-MICHEL, conservatrice en chef du patrimoine

La Courneuve, juin 2020

Référence : 458QO

Intitulé : Conférence de la Paix et Conférence des Ambassadeurs, Série H « Questions religieuses »

Dates prépondérantes : 1919-1920

Dates extrêmes : 1918-1922

Niveau de description : série

Présentation, importance matérielle et support: 8 articles

Producteur : Conférence de la Paix (janvier 1919-janvier 1920) et Conférence des Ambassadeurs (janvier 1920-1931).

Service versant : Ministère des Affaires étrangères (français).

Modalités d'entrée : versement

Histoire du producteur :

La Conférence de la Paix et la Conférence des Ambassadeurs (CPCA) sont deux producteurs qui se succèdent sur une même mission, le rétablissement de l'ordre mondial après la Première Guerre mondiale. La Conférence de la Paix ouvre en janvier 1919 et est dirigée par un Conseil des Puissances Alliées et Associées composé des Etats-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et du Japon. D'abord appelé Conseil des Dix, on y retrouve les dirigeants et ministres des Affaires étrangères des cinq puissances. Il prend ensuite le nom de Conseil des Cinq sans les ministres des Affaires étrangères, puis de Conseil des Quatre après le retrait de la délégation japonaise. Ce sont alors le Président américain Woodrow Wilson, le Président du Conseil français Georges Clémenceau, le Premier ministre britannique David Lloyd George et le Président du Conseil italien Vittorio Emanuele Orlando qui se réunissent presque quotidiennement.

Cinquante-deux commissions spéciales sont chargées d'étudier des questions précises à caractère politique, économique, financier et militaire.

Les Etats admis à la Conférence sont représentés par des délégations qui sont entendues par le Conseil, les commissions et lors de séances plénières. Les vaincus ne sont pas conviés aux négociations.

Cinq grands Traités de Paix sont conclus entre 1919 et 1920 sous l'égide des Conférences :

- *Traité de Versailles* du 28 juin 1919, relatif à la paix avec l'Allemagne et à l'institution de la Société des Nations (SDN).
- *Traité de Saint-Germain-en-Laye* du 10 septembre 1919, relatif à la paix avec l'Autriche.

- *Traité de Neuilly-sur-Seine* du 27 novembre 1919, relatif à la paix avec la Bulgarie.
- *Traité de Trianon* du 4 juin 1920, relatif à la paix avec la Hongrie.
- *Traité de Sèvres* du 10 août 1920, relatif à la paix avec l'Empire ottoman, remplacé par le *Traité de Lausanne* du 24 juillet 1923 qui définit les frontières de la Turquie, qui a succédé à l'Empire ottoman.

Après la clôture de la Conférence de la Paix, la Conférence des Ambassadeurs veille à l'exécution des Traités et juge les différends territoriaux sous l'égide de la Société des Nations. Elle remplit ce rôle activement de janvier 1920 jusqu'au milieu des années 1920 mais ne cesse officiellement d'exister qu'en 1931.

Historique du versement et de la conservation :

Les archives de la Conférence de la Paix et de la Conférence des Ambassadeurs ont été conservées par le ministère des Affaires étrangères (MAE) français car ces sommets internationaux se sont déroulés, en majorité, sur le sol français.

Le fonds continue d'être enrichi même après la fin de la Conférence des Ambassadeurs en 1931, par des documents qui concernent directement son activité et ses missions. Lorsqu'à la fin des années 1930, la France se prépare à l'éventualité d'un nouveau conflit mondial et d'attaques aérienne, elle met au point un « plan de défense » pour protéger ses archives¹. Une « zone de repliement » est prévue pour l'évacuation des archives en Indre-et-Loire, dans les châteaux de Langeais, Luynes, Rochecotte et Villandry et à l'abbaye de Fontevrault². Les archives de la Conférence de la Paix et de la Conférence des Ambassadeurs y sont transférées dès l'automne 1939, mais elles sont repérées en août 1940 par les Allemands qui les saisissent et les font transporter à Paris au Quai d'Orsay. Une Commission allemande composée d'historiens et d'archivistes est alors mandatée depuis Berlin pour étudier les rapports franco-allemands d'après les archives françaises et rassembler la « documentation relative à la préparation et mise en œuvre des Traités de paix de 1919 et des années suivantes »³. Des copies des dossiers sélectionnés sont réalisées sur microfilms. La Commission travaille activement pendant toute la guerre, à Paris, puis à Berlin où elle reçoit, à partir de la fin de l'année 1943 ou de 1944, l'ordre de transférer les originaux pour continuer de les exploiter. Les autorités allemandes pensent que certains documents ne doivent pas rester en possession du Gouvernement français.

Lors de la libération de Paris le 25 août 1944, les agents du ministère des Affaires étrangères réinvestissent le Quai d'Orsay. Le tiers des bâtiments est touché par un incendie provoqué par les combats entre les troupes allemandes et françaises et, même si l'aile des archives reste intacte, des documents, qui avaient été entreposés

1 Rapport sur « Les archives du ministère des Affaires étrangères pendant la guerre », septembre 1938-septembre 1944, dit « Rapport de Ribier » du 22 mai 1946, Direction des Archives, 404INVA/66, p. 2.

2 *Idem*.

3 *Les archives du ministère des Relations extérieures depuis les origines : histoire et guide*, Ministère des Relations étrangères, Paris, Imprimerie nationale, tome I, 1985, p.193.

dans les bureaux, sont sévèrement endommagés. C'est le cas d'une partie du fonds de la CPCA⁴. Ce qu'il en reste forme, avant le classement commencé en 2017, la série 1 du fonds.

Les archives de la Conférence de la Paix qui avaient été envoyées à Berlin furent transférées dans les derniers mois de la guerre en Haute-Silésie, aux environs de Glogow, petite ville qui devient polonaise après la guerre⁵. Il faut attendre le mois de décembre 1977 et un incendie dans le bâtiment dans lequel elles étaient entreposées pour qu'elles soient retrouvées et restituées à la France. Cette partie du fonds de la CPCA, revenue tardivement au ministère des Affaires étrangères, est devenue la série 2. Comme dans la série 1, le feu et l'humidité ont causé des dommages très importants aux documents parfois irrémédiables⁶.

Quant aux microfilms réalisés par les Allemands, au nombre de 3000, ils ont été retrouvés par l'armée américaine en 1945, puis envoyés aux États-Unis avant d'être restitués à l'ambassade de France à Washington en 1959. Chaque film contenait environ 800 vues. Des tirages papier appelés « photostats » ont été réalisés à partir des microfilms pour combler les lacunes des fonds d'archives originaux qui avaient souffert des destructions de la guerre. Ces tirages sont conservés sous les cotes 230QO et 745SUP. Les bobines de microfilms ont été déposées au Centre national du Cinéma et de l'Image animée (CNC) situé à Bois d'Arcy. Beaucoup ont subi des dégradations et certaines ont été dupliquées avant d'être détruites. Elles sont aujourd'hui conservées pour une part à Bois d'Arcy, pour l'autre au Centre des Archives diplomatiques de La Courneuve.

Les bobines de microfilms sont référencées par des cotes alphanumériques. Celles contenant des vues du fonds de la CPCA sont cotées entre P26 et P309. Les bobines T92, T93, T107b et T108 contiennent également des vues du fonds. Il se peut que certaines bobines, non tirées, en aient également. Sur les 3000 bobines réalisées par les Allemands entre 1940 et 1945, on estime à plus de 200 celles qui se rapportent au fonds de la CPCA.

En 2008, le ministère a découvert dans l'un de ses dépôts à Paris plusieurs cartons relatifs aux Commissions de délimitation créées par les Conférences. Ces archives ont été transférées au Quai d'Orsay pour rejoindre le reste du fonds de la CPCA en tant que série 3. Quatre cartons isolés de la série 1 y ont ensuite été ajoutés. L'année suivante, lors de la préparation du déménagement vers le nouveau centre d'archives de La Courneuve, d'autres cartons de vrac ont été retrouvés et joints au fonds en tant que série 4.

Le fonds de la CPCA compte également une cinquième série, dite du Recueil général des actes, composée de 75 volumes reliés et imprimés, de doubles

4 Rapport sur « Les archives du ministère des Affaires étrangères pendant la guerre », septembre 1938-septembre 1944, dit « Rapport de Ribier » du 22 mai 1946, Direction des Archives, 404INVA/66, p. 26-27.

5 *Les archives du ministère des Relations extérieures depuis les origines : histoire et guide*, op. cit., p.200.

6 *Les archives du ministère des Relations extérieures depuis les origines : histoire et guide*, op. cit., pp.200-201.

sténographiques et de documents originaux, extraits pour la plupart des archives du Secrétariat général de la Conférence. Cette série, cotée 170QO, est ouverte à la communication depuis de nombreuses années.

Ces séries numériques, composées à la fois d'originaux et de photostats, résultaient du démembrement et de la reconstitution successive du fonds et ne reflétaient en rien l'organisation originelle de ce dernier. En 2017, lorsque son reclassement a été entrepris, le volume de chacune de ces séries était le suivant :

- Série 1 (167QO) : 361 cartons, originaux
- Série 2 (168QO) : 102 cartons, originaux
- Série 3 (169QO) : 16 cartons, originaux
- Série 4 (258QONT) : 17 cartons, originaux
- Série 5 (170QO) : Recueil général des actes de la Conférence de la Paix, 27 cartons (75 volumes, doubles et documents de travail), originaux
- 230QO : 72 cartons, photostats A3
- 745SUP : 58 cartons, photostats A4

Le plan de classement d'origine du fonds était connu grâce à un inventaire allemand retrouvé dans les archives de la direction des Archives. Ce plan était structuré en 11 séries thématiques référencées de A à M (sauf le I et le J).

- Série A (voir collection Traités et Accords) : Traités
- Série B (452QO) : Secrétariat général
- Série C (453QO) : Responsabilités et crimes de guerre
- Série D (454QO) : Société des Nations
- Série E (455QO) : Règlements territoriaux
- Série F (456QO) : Finances
- Série G (457QO) : Questions économiques et commerciales
- Série H (458QO) : Questions religieuses
- Série K (459QO) : Travail
- Série L (460QO) : Réparations
- Série M (461QO) : Correspondance du Département (MAE)

En 2017, dans le cadre des actions de commémoration du Centenaire de la Grande Guerre, il fut décidé de relancer les travaux de classement du fonds, maintes fois entrepris puis interrompus en raison de l'état de dégradation avancée des documents qui en empêchait la manipulation. Menée conjointement à une vaste opération de restauration et de consolidation des documents endommagés par le feu, l'entreprise a été menée grâce au recrutement d'étudiants archivistes en apprentissage de l'université de Paris 8. Il fut décidé de rendre au fonds son organisation originelle et de reconstituer les séries thématiques alphabétiques, à l'exception de la série A dont le contenu avait rejoint la collection des Traités et accords du ministère. La reconstitution

des séries fut rendue possible grâce aux cotes de classement qui figuraient sur les documents.

Présentation du contenu :

Cette série porte sur le règlement, pendant la Conférence de la Paix, d'un ensemble de contentieux religieux dont certains sont antérieurs à la Première Guerre mondiale, ainsi que sur le rôle joué par le Saint-Siège à la Conférence de la Paix. La majorité des documents conservés sont des télégrammes et autres correspondances entre diverses organisations religieuses et délégations présentes à la Conférence de la Paix. Le premier article traite des relations qu'entretient le Saint-Siège avec les gouvernements étrangers, et implicitement de l'influence qu'il exerce en Italie et en Allemagne. Le deuxième article aborde la question des catholiques, des revendications d'indépendance et de droits séculaires sur les lieux saints. Le troisième article concerne la confession protestante et l'envoi de missions évangéliques dans les pays vaincus. La question des Juifs est traitée dans les articles 4 et 5 qui se complètent : si le premier aborde le problème de l'opposition entre les Juifs et les Palestiniens, le second rassemble la pétition de Juifs britanniques en faveur de l'établissement d'un État juif en Palestine. Le sixième article traite quant à lui du maintien de la protection française sur les chrétiens d'Orient. Enfin, les deux derniers articles (7 et 8), les plus petits de la série, abordent respectivement les missions catholiques en Extrême-Orient et la question du maintien du Concordat de 1801 dans les diocèses de Strasbourg et de Metz après leur retour à la France.

Mode de classement :

La reconstitution de la série H des questions religieuses d'après le plan de classement d'origine a été faite par extraction de deux cartons de la série 1 et d'un carton de la collection de photostats 230QO. Ce travail a été facilité par la présence des cotes sur les documents, un premier traitement effectué antérieurement par la direction des Archives du MAE et par les instruments de recherche partiels qui ont été produits pour chaque série. Le relevé de cartons fait entre 2008 et 2009 par Alexandre Cojannot, conservateur du patrimoine, lors de la préparation du déménagement des Archives diplomatiques à La Courneuve a notamment été fort utile.

Le classement intellectuel actuel suit le plan de classement d'origine et les anciennes cotes alphanumériques sont renseignées entre parenthèses dans l'analyse des articles. Le nombre de folios de chaque article est également indiqué dans l'analyse.

Sources complémentaires :

Centre des Archives Diplomatiques de La Courneuve :

170QO Recueil Général des Actes de la Conférence de la Paix et de la
Conférence des Ambassadeurs, 1918-1932

455QO	Série E « Règlements territoriaux » de la Conférence de la Paix et de la Conférence des Ambassadeurs, 1919-1925, Turquie et Palestine
294QO/65-101	Direction des Archives-Division géographique, 1919-1944
4CPCOM	Correspondance politique et commerciale A-Paix
143PAAP	Fonds Henri Ponsot
166PAAP	Fonds Tardieu
198PAAP	Fonds Georges Clémenceau
217PAAP	Fonds René Massigli

Service Historique de la Défense :

6 N 248	Fonds Clemenceau, Vatican (1917-1920).
7 N 680	Fonds Clemenceau, Notes et études sur divers pays étrangers, sur le protectorat catholique français en Chine (1917-1919).

La Contemporaine :

F delta res 0801 (1)	Fonds des Conférences de la Paix. Première Guerre mondiale
F 2077	Recueil des Actes de la Conférence de la Paix
F 2069	Travaux du Comité d'études pour la Conférence de la Paix 1919
GF 146/1 à 8	Fonds des « cartons verts », les Conférences internationales de Paix (juin-novembre 1919) d'après les documents du ministère des Affaires étrangères
F° delta 876	Dossier France. Bureau d'études de la presse étrangère. Conférences de la Paix. 1919-1936
F° delta rés 858	Fonds Mantoux

Bibliographie :

CROCE, Giuseppe Maria. « Le Saint-Siège et la Conférence de la paix (1919) - Diplomatie d'Église et diplomaties d'État », dans *Mélanges de l'École française de Rome : Italie et Méditerranée*, tome 109, n° 2. 1997, p. 793-823.

GAYTE, Marie, « Les interventions du pape Benoît XV auprès de Woodrow Wilson pendant la Grande Guerre », *IdeAs* [En ligne], 9 | Printemps/Été 2017, <http://journals.openedition.org/ideas/1863>

MACMILLAN, Margaret Olwen, *Paris 1919: six months that changed the World*, New York, Random House, 2002.

Conditions d'accès : Vous pouvez consulter librement ces documents.

Conditions de reproduction : Vous pouvez reproduire librement ces documents.

Langue des documents : français, anglais, allemand, espagnol, hébreux, italien, arabe.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques : L'article 6 contient majoritairement des photostats (impressions de microfilms allemands) en format A3. Le conditionnement est donc différent pour cet article.
La totalité des articles ont été désinfectés en février-mars 2009.
Une version numérique de la série est mise à disposition des lecteurs, les originaux ne seront pas communiqués.

Contrôle de la description : Quentin LE MAINTEC, stagiaire, sous la direction de Séverine BLENNER-MICHEL, conservatrice en chef du patrimoine.

Date de la description : juin 2020

Description du contenu

- 1** Saint-Siège (H.1). – Relations avec les gouvernements étrangers, avis du Saint-Siège sur les conditions de paix avec l'Allemagne et l'Autriche et sur la libération des prisonniers de guerre, influence politique en Italie et Allemagne, persécutions religieuses (Mexique, Autriche, Bohême, Trente), missions catholiques, canonisation de Jeanne d'Arc à Rome, discussion d'un concordat avec la Grèce, décès de Benoît XV, attributions de décorations religieuses à des évêques (janvier 1919-août 1920) [166 Fo.].

1919-1922

- 2** Catholiques (H.2). – Revendication des droits séculaires sur les lieux saints, discussion d'un concordat bicéphale en Bulgarie entre catholiques et uniates, enjeux de la désignation de l'évêque de Monaco, revendication d'indépendance de l'Assyrie Chaldée par le patriarche chaldéen (février 1919-juillet 1920) [12 Fo.].

1919- 1920

- 3** Protestants (H.3). – Protection et liberté de conscience des minorités religieuses européennes, mobilisation des Églises évangéliques du Brésil, des États-Unis et de la Norvège en faveur des pays vaincus dont l'Allemagne et la Hongrie, organisations religieuses du nord de l'Europe (avril 1919-février 1920) [58 Fo.].

1919-1920

- 4-5** Juifs (H.4).

1919-1921

- 4** Dossier général. – Situation des communautés juives et demande de reconnaissance de la nation d'Israël en Palestine, pogroms en Europe centrale et orientale, demandes de protection des Juifs, envoi de représentants à la Conférence de la Paix, interventions des délégations juives auprès des autres délégations, définition du sionisme, protestations contre l'établissement d'un État juif, vœux des communautés palestiniennes à la Conférence de la Paix, conciliation entre Juifs et Palestiniens (janvier-mai 1921) [459 Fo.].

1921

- 5** Pétition organisée par les Juifs de Grande-Bretagne en faveur de la création d'un État juif en Palestine : recueil de 77 039 signatures (avril 1919) [307 Fo.].

1919

- 6** Protectorat français en Orient (H.5). – Oppositions britannique et italienne à la protection des chrétiens d'Orient par la France (janvier 1920, août 1922) [28 Fo.].

Photostats et originaux

1920, 1922

- 7** Protectorat en Extrême-Orient (H.6). – Rapatriement des religieuses et religieux allemands en Chine, dispositions prises pour les remplacer par des missionnaires d'autres nationalités (janvier 1919-mai 1919). Politique du Saint-Siège en Extrême-Orient, nomination d'un délégué apostolique à Pékin (juin-novembre 1919) [14 Fo.].

1919

- 8** Alsace-Lorraine (H.7). – Incertitudes quant au maintien du Concordat de 1801 ou à son abolition en Alsace-Lorraine, malentendus entre la France et le Saint-Siège autour de la nomination des nouveaux évêques de Metz et de Strasbourg, maintien de la faculté de théologie de Strasbourg (janvier-août 1919) [15 Fo.].

1919